



REGLEMENT INTERIEUR

DECHARGES DE RESPONSABILITE ET ACCEPTATION DES RISQUES

Par ce document vous vous engagez à respecter scrupuleusement la législation plongée en Egypte, de l'école qui vous a certifiée (FFESSM, CMAS, PADI...), ainsi que ce règlement intérieur.

En signant ce règlement vous admettez que la plongée à l'air comprimé comporte des risques. Vous devez être en bonne forme, tant physique que psychologique, pour plonger.

REGLES GENERALES

· Les forfaits de plongée sont nominatifs et consécutifs. Une plongée non faite ne peut être reportée, sauf accord particulier.

En cas d'interdiction de sortie des bateaux par les autorités locales (météo) ou tout autre cas de force majeure, aucun remboursement ou report de journée n'aura lieu sur les forfaits, sauf accord particulier.

· Les parents/tuteurs restent responsables de leurs enfants en dehors du temps de plongée. *Dimensions Bleues - Ducks* décline toute responsabilité des mineurs à bord du bateau en dehors du temps de prise en charge en plongée par le moniteur.

· La perte de plombs de lestage sera facturée 3€ / kg.

· Le participant aura l'obligation de traiter tout équipement qui sera mis à sa disposition avec le plus grand soin. En cas de perte ou de détérioration, le montant correspondant sera dû. Chaque plongeur est responsable, en cas de dommage/perte/vol, de son équipement personnel.

CONSIGNES DE SECURITE

· Les briefings et les recommandations du moniteur, responsable à bord, doivent être suivies. Profitez de son expérience et de ses conseils, pour votre confort et votre sécurité.

· Il est interdit de sauter dans l'eau à partir des ponts supérieurs.

· La participation aux activités de plongée est interdite en cas de consommation de drogues et de certains médicaments (voir listes fédérales) et/ou en cas d'abus d'alcool dans les 24 heures précédant une plongée. Leur consommation est interdite à bord. Mais nous vous conseillons de boire au minimum 2L d'eau par jour, en prévention de la déshydratation et de ses conséquences en plongée.

· Des allergies et/ou la consommation régulière de médicaments doivent être déclarés au centre.

· Nous effectuons uniquement des plongées ne nécessitant pas de palier de décompression, mais vous demandons de faire un palier de sécurité minimum de 3mn à 5m en fin de chaque plongée.

· La Chambre de Plongée Egyptienne (CDWS) limite la profondeur à 40m en "plongée loisir", et selon l'expérience du plongeur. En cas de non respect de la limite de profondeur, les plongées suivantes dans la même journée vous seront préventivement refusées. En cas de non respect répété de la limite de profondeur, le forfait plongée prendra fin sans aucune forme de remboursement. Un contrôle de vos instruments peut vous être demandé chaque jour.

· **La présentation d'un certificat médical de moins d'un an** ainsi que la carte de niveau de plongée et le carnet de plongée est obligatoire pour chaque activité de plongée hors baptême.

· Tout plongeur certifié ayant moins de 30 plongées, ainsi que tout plongeur CMAS Niveau 1, doit être obligatoirement encadré par un guide. Le prix de l'encadrement est de 16€ par jour/personne. Plonger non guidé par un moniteur du club, si vous y êtes autorisés, est sous votre propre responsabilité.

· La pression lue au manomètre en fin de plongée (à la sortie de l'eau) doit être au minimum de 50 bars.

· Les clients moniteurs désirant faire la formation de leurs plongeurs au cours de leur séjour devront, au préalable, en tenir informé le moniteur à bord.

RESPECT DU MILIEU

Nous oeuvrons pour le "Tourisme Responsable" et pour limiter les impacts de notre présence dans l'environnement marin. A cet effet sont interdits de collecter, pêcher, tout élément de faune et flore mort ou vivant, le port des gants, le rejet de détritux dans la mer, le "feeding".

Ces mesures de protection sont parties intégrantes d'une loi Egyptienne. Toute infraction à celles-ci engage le plongeur et le centre à de lourdes amendes du gouvernorat de la Mer Rouge, et pour le plongeur, à l'annulation de son forfait plongée sans aucune forme de remboursement.

NOM :	PRENOM :	Date de naissance :
ADRESSE :	TEL :	
E-MAIL (si vous acceptez de recevoir la newsletter) :		
Hôtel et n° de chambre :	Dates arrivées et départ :	
Date certif. méd. :		
Niveau / Nombre de plongées / Date dernière plongée :		
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :		
TEL :		
NOM ASSURANCE ET TEL :		
E-MAIL :		

QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Je déclare n'être atteint(e), à ma connaissance, d'aucune pathologie inscrite sur le questionnaire médical suivant. Cette liste étant non exhaustive, j'indique toute autre éventuelle affection. En conséquence, je reconnais que le centre de plongée a rempli ses obligations en matière de questionnement médical et avoir été averti(e) que toute fausse déclaration engage ma responsabilité et dégage celle des dirigeants de la structure au sein de laquelle je vais pratiquer la plongée sous marine. Affections :

- ALLERGIES ? NON, sinon, précisez :
- Cardiaque (hypertension artérielle même traitée, syncopes à répétitions...) ? NON
- Respiratoire (asthme, pneumothorax, bronchite chronique.....) ? NON
- ORL chronique (otites à répétitions ; perforation tympanique ; vertiges ou trouble de l'équilibre.....) ? NON
- Neurologiques (épilepsie traitée ou non ; tétanie ou spasmophilie ; affection psychiatrique traitée par antidépresseurs / anxiolytiques / neuroleptiques / hypnogènes ; traumatisme crânien / pertes de connaissance...) ? NON
- Une maladie métabolique type diabète, traité ou non, ou une maladie endocrinienne ? NON
- Une affection des yeux (anomalie de la cornée, problème de rétine....) ? NON
- Etes-vous enceinte ? NON

En signant ce document je certifie avoir pris connaissance des règles de plongée en Egypte ainsi que du règlement intérieur du club, de les avoir compris, et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature: